



CYMOXANIL FONGICIDE TECHNIQUE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT
SOLIDE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

PRINCIPE ACTIF: CYMOXANIL 98,7%

N° D'HOMOLOGATION: 26285 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON

CONTENU NET: 20 – 500 kg

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**
- **MORTEL OU TOXIQUE EN CAS D'INGESTION.**
- Tenir à l'écart du feu ou des étincelles.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques.
- **EMPÊCHER** le rejet d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original durant l'entreposage, loin des engrais et des aliments pour les humains et les animaux. Ne pas entreposer près de ou dans la maison. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION Les fabricants canadiens sont tenus d'éliminer les principes actifs superflus et les contenants conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour de plus amples renseignements sur le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.